



COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ PROCÈS-VERBAL

Date : Le mercredi 17 février 2021

Lieu : Plateforme TEAMS

Heure : 16 h 30

1 705-419-1964,445044234#

ID : 445 044 134#

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Jérémy Lepage : 705-367-4207

Carol Mackey : 705-648-3812

Présences : Dubosq, Simon, Agence – Kapuskasing
Levesque, Monique, Agence – Timmins
Gagné, Lorraine – Conseillère scolaire – région Sud
Couture-Rancourt, Chantal - conseillère scolaire - Région Nord
Lepage, Jérémy – Agent de supervision
Mackey, Carol- Chef des services SAE
Dubreuil, Monique- Directrice général du CÉNO

Absences : Caron, Lina – Agence – Hearst
Drobny, Lisa – Agence – Timmins
Séguin, Christine – Parent – Timmins
Bélanger, Denis - Conseiller scolaire - Région de Timmins

1) Bienvenue et prière

Simon Dubosq, récite la prière

2) Approbation de l'ordre du jour

Proposé par : Monique Levesque

Appuyé par : Lorraine Gagné

3) Approbation du procès-verbal de la rencontre tenue le 20 janvier (annexe 1)

Proposé par : Monique Levesque

Appuyé par : Lorraine Gagné

Que le procès-verbal soit accepté tel que présenté

4) Mise à jour des activités du secteur

a) CÉNO invitée d'honneur Mme Monique Dubreuil (annexe 2) ;

Présentation du rapport annuel par Mme Monique Dubreuil, directrice générale du CÉNO.



b) Remote Learning Guide for Students with Special Education Needs ;
Discussion sur les enjeux en lien avec la gestion de la pandémie en milieu scolaire.

c) Programme d'évaluation psychologique mis de l'avant par l'équipe de service à l'élève ;

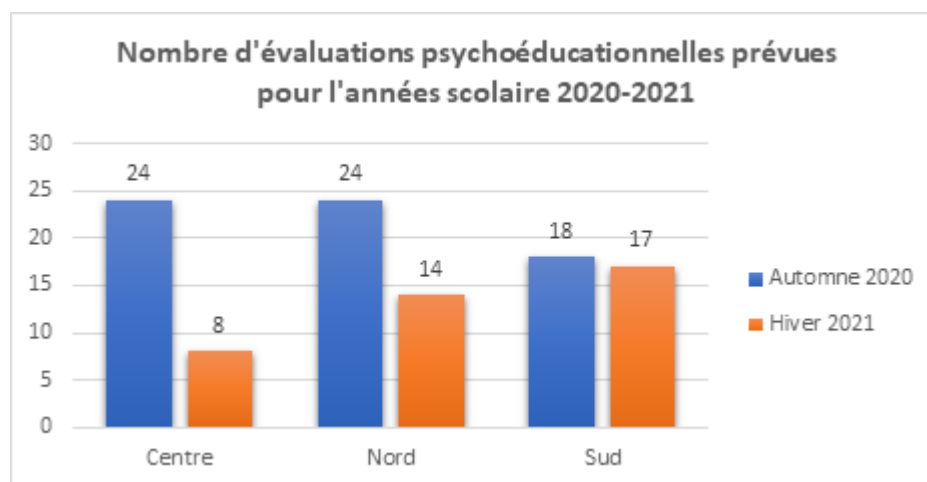
Comme chaque année, le Conseil scolaire retient les services de professionnel en psychologie pour mener auprès de nos élèves des évaluations psycho éducationnelles

L'Évaluation psycho éducationnelle s'intéresse, notamment, au fonctionnement cognitif de l'élève et vise à mieux comprendre son rendement scolaire. Elle comprend, entre autres, les services psychométriques suivants :

- Entrevue avec la personne de l'école et la famille
- Test psychologique, selon la nature de la demande ou des besoins exprimés par les parents ou l'équipe-école, par exemple :
 - WISC-V (Échelle d'intelligence de Wechsler pour enfant, 5^e édition) ;
 - WIATT-II (Test de rendement individuel de Wechsler, 2^e édition) ;
 - CMS (Children's Memory scale, version pour francophone) ;
 - Questionnaire Conners 3 ;
 - ABAS-II (Système d'évaluation du comportement adaptatif, 2^e édition) ;
 - Dessins projectifs.

- Remise du rapport d'évaluation suivant le consentement du parent.

Ci-dessous, un aperçu du nombre d'évaluations prévues pour l'année scolaire 2020-2021 et un profil en pourcentage des diagnostics posés à l'automne 2020.

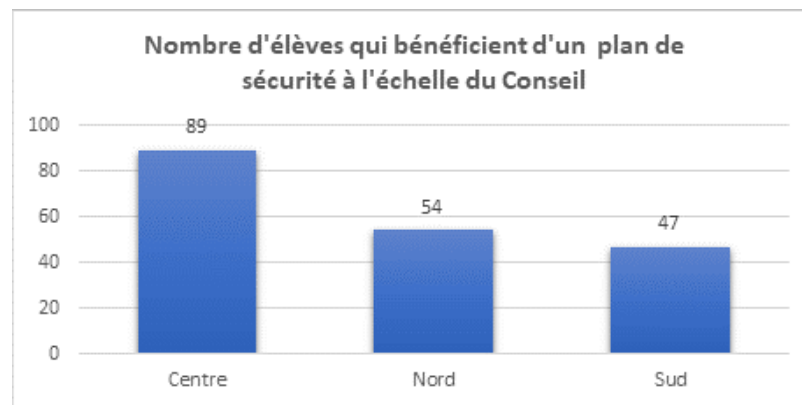


d) Rapport sur le nombre d'élèves bénéficiant d'un plan de sécurité ;



Le plan de sécurité est un plan conçu pour l'élève dont on sait que le comportement ou les besoins en matière de santé et de sécurité posent un risque permanent pour lui ou elle, ainsi que pour les autres élèves, le personnel ou l'entourage en général. Il peut servir de plan d'intervention d'urgence énonçant les rôles et responsabilités du personnel dans la gestion de comportements posant des problèmes particuliers ou dans la gestion des interventions requises pour favoriser la santé et la sécurité d'un enfant.

La conception d'un plan de sécurité de l'élève concerne tout le personnel qui travaille en permanence et au quotidien avec l'élève, ainsi que les parents et les représentants de tout organisme communautaire travaillant auprès de l'élève et de sa famille. Ci-dessous, trois diagrammes représentant, à l'échelle du système, le nombre d'élèves qui bénéficient d'un plan de sécurité.



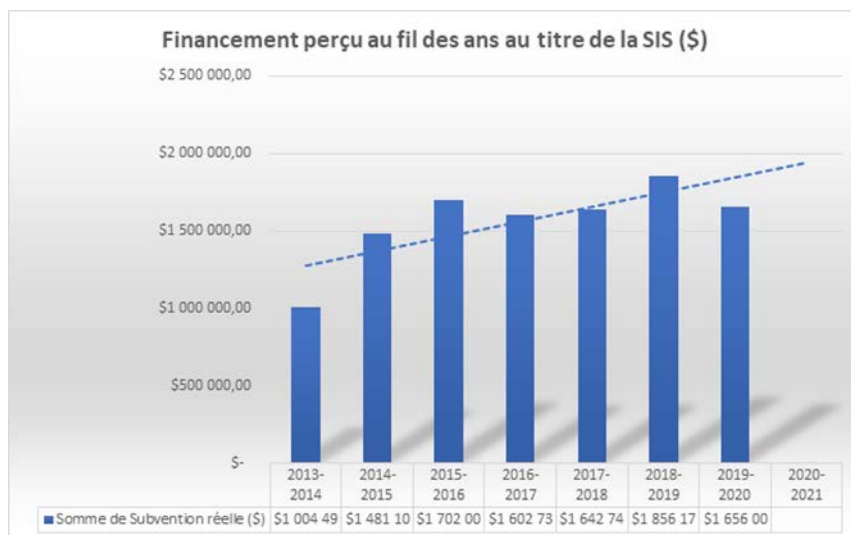
- e) Somme liée à l'équipement personnalisé (SEP) et somme liée à l'incidence spéciale (SIS) ;

En 2019-2020, les Conseils scolaires pouvaient continuer de demander du financement au titre de la SEP afin de couvrir les frais associés à l'achat d'équipement utilisé par les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducatons, notamment de l'équipement d'aide sensorielle, d'aide auditive et d'aide visuelle, de soins personnels et d'aide à la mobilité.



De plus, les Conseils scolaires pouvaient également continuer de demander du financement au titre de la SIS afin de se doter d'un personnel de soutien pour les élèves ayant de très grands besoins ainsi qu'aux autres personnes à l'école.

Somme liée à l'incidence spéciale (SIS) par année scolaire			
Année scolaire	Nombre de cas	Subvention réelle (\$)	Moyenne (\$ par cas)
2020-2021			
2019-2020	79	1 656 007,00 \$	20 962,00 \$
2018-2019	88	1 856 178,00 \$	21 093,00 \$
2017-2018	76	1 642 742,00 \$	21 615,00 \$
2016-2017	78	1 602 730,00 \$	20 548,00 \$
2015-2016	75	1 702 003,00 \$	22 693,00 \$
2014-2015	66	1 481 101,00 \$	22 441,00 \$
2013-2014	46	1 004 490,00 \$	21 837,00 \$



5) Correspondances / Rapports

- a) Bulletin à la une (annexe 3) ;
Informations partagées sur le Consortium Centre Jules-Léger
- b) Élan (annexe 4) ;
Informations partagées pour Santé mentale en milieu scolaire Ontario
- c) Info CÉNO (annexe 5).
Informations partagées par le CÉNO

Lettres : Aucune

Rapports : Aucun



6) **Autres**

7) **Prochaines réunions**

Voici des dates tentatives pour les prochaines réunions

- Le 24 mars 2021 (mercredi) (1er mars avec CPP) détails à venir
- Le 21 avril 2021 (mercredi)
- Le 19 mai 2021 (mercredi)
- Le 23 juin 2021 (mercredi)

8) **Levée de la réunion à 17 h 35**

Proposé par : *Lorraine Gagné*

Appuyé par : *Monique Lévesque*